

# 442 appels pour le Caprev en 2017

**En un an, le Centre de prise en charge des personnes radicalisées a reçu**

**442 appels. Le Caprev a aussi adapté ses missions en se rendant en prison.**

● Emmanuel HUET

**A**près un an d'existence, quel bilan peut-on tirer du Caprev, le Centre d'aide et de prise en charge des personnes concernées par le radicalisme et les extrémismes violents ? Ce centre est un outil de la Fédération Wallonie-Bruxelles mis en place en janvier 2017. Il est destiné à proposer un accompagnement aux professionnels concernés par des phénomènes de radicalisation mais aussi aux particuliers : des amis, des familles qui s'inquiètent de la radicalisation d'un de leurs proches.

Au cours de cette première année de fonctionnement, le Caprev a comptabilisé 442 appels entrants. Qui se répartissent de manière quasiment égale entre professionnels et particuliers. La plupart des contacts sont majoritairement liés à une demande d'informations.

Ces contacts ont permis l'ouverture de 88 dossiers et 41 sont toujours suivis par l'équipe du Ca-

prev. Dans ces 88 dossiers, seuls deux n'étaient pas liés à l'islam radical.

*« Oui, on a répondu à un besoin, soutient Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de justice. Il était de notre devoir de mettre quelque chose en place. Est-ce efficace ? On n'a pas trouvé le Graal... »*

Le ministre aime rappeler qu'il soutient la démarche du « work in progress » : il n'y a aucun kit sur mesure existant en Europe et ailleurs. Il faut donc progresser pas à pas dans l'approche du désengagement.

Pourtant, les débuts du Caprev ont été quelque peu poussifs. Par manque de visibilité ? Toujours est-il que le 0800 mis à disposition ne surchauffait pas. Les horaires du call center ont d'ailleurs été revus à la baisse pour se limiter à une ouverture du lundi au vendredi. *« On s'est adapté. Mais s'il faut se remettre à 7 jours sur 7, on le fera. »*

Progressivement, les services du Caprev ont gagné en notoriété et le ministre reste convaincu par l'outil. *« On avance en connaissant mieux les dossiers par la mise en place d'un accompagnement individualisé. Ce qui semble fonctionner, ce sont les projets qui prennent en compte les trajectoires individuelles et qui tiennent compte des ressources autour de la personne comme la famille. »*

**À la rencontre des détenus**

Au cours de cette première année de fonctionnement, l'équipe du Caprev s'est aussi rendue dans les prisons. Une mission qui n'était pas inscrite dans le projet de base

mais qui, aujourd'hui, prend une part prépondérante dans l'organisation du service. Pourtant, plusieurs référents radicalisme avaient été engagés par les services d'aide aux détenus. Ne risque-t-on pas le double emploi ? *« L'idée est de garantir une complémentarité entre les différents intervenants. La*

**« Ce qui semble fonctionner, ce sont les projets qui prennent en compte les trajectoires individuelles. »**

*différence avec les SAD, c'est que ceux-ci ne s'occupaient pas, avant, de radicalisme. Le SAD vient plutôt en appui des différentes demandes que rencontre le détenu. »* Il faudra donc que les rôles des deux organes soient bien définis afin d'éviter le double emploi. D'autant plus que le Caprev va encore renforcer son positionnement avec l'engagement de deux temps pleins. Est-ce nécessaire ? *« Je veux aussi qu'on continue à faire de la recherche et à développer une véritable expertise. »* ■

» Caprev : 0800/11 72